pointillé en dessous (de 5 à 15 cm de long). Les fleurs poussent en épis terminaux d'environ 12 cm de long formant une sorte de large panicule. Elles ont un calice à huit côtes garnies de glandes visqueuses et une corolle blanche en tube à bord étalé d'environ 25 cm de long. Toutes les parties de la plante ont une saveur âcre et brûlante. Ecologie : espèce commune sur le littoral sous le vent à moins de 50 m d'altitude. Elle fleurit de décembre à juin.

Utilisation : l'écorce est utilisée à des fins médicinales. G. D.

### MOUTON

Nom commun de diverses espèces de Mammifères Artiodactyles de la famille des Bovidés et du genre Ovis. Différentes races existent dans les Petites Antilles. Introduite de Saint-Martin, la plus estimée possède un pelage ras, de couleur baie, excepté la tête, le ventre et les extrémités, qui sont noirs. D'autres races, aux poils blancs, ont été importées, soit de France (Chamois), soit d'Angleterre (Southdown). Des croisements ont lieu avec les races locales, aboutissant souvent à d'heureux résultats. *J.-P. A.* 

### Mouton-France

Expression plutôt dépréciative désignant un Européen récemment arrivé aux îles et non encore créolisé, au comportement forcément emprunté.

Il semble avoir été appliqué au XIX° siècle surtout aux pacotilleurs métropolitains, les Nègres ne comprenant pas que des Blancs puissent s'abaisser à transporter eux-mêmes des marchandises... Avec la même nuance de supériorité méprisante, l'expression «Mouton-l'Afrique» s'appliquait aux Africains nouvellement arrivés, acculés à des tâches dont les Créoles ne voulaient pas. *J. C.* 

Voir PACOTILLEUR.

## **MOUTON PARESSEUX**

Appellation guyanaise du Bradype (*Bradypus tridactylus* Linné, 1758) et aussi de l'Unau (*Cholæpus didactylus* Linné, 1758).

J.-P. A.

# **MOUTOUSSAMY Ernest**

Homme politique et écrivain guadeloupéen (Saint-François 1941).

Au terme de ses études au lycée Carnot puis à l'école normale de la Guadeloupe, Ernest Moutoussamy entra dans l'enseignement. Il compléta sa formation au Centre d'enseignement supérieur littéraire de Pointe-à-Pitre de 1970 à 1973, mais ne tarda pas à se consacrer essentiellement à la politique. Elu membre du comité central du Parti communiste guadeloupéen en 1976, membre du bureau politique en 1980, il est depuis 1981 député de la Guadeloupe. Prenant en considération les bouleversements du monde communiste, il s'est attaché récemment à redéfinir sa position au sein de la gauche guadeloupéenne.

Son œuvre littéraire, poétique et romanesque, reflète son engagement à la fois en faveur du socialisme, de l'indépendance nationale et de l'indianité, mouvement idéologique et culturel dont, vu ses origines, il s'est fait l'ardent défenseur. Parmi ses principales œuvres on peut citer *Il pleure dans mon pays* (roman; Désormeaux, Fort-de-France 1979) et *Cicatrices* (poésie; Présence du livre caribéen, Paris 1985). *J. C.* 

### **MOUTOUSSAMY Laure**

Comédienne martiniquaise (Trinité 1942). Après des études secondaires à la Martinique, Laure Moutoussamy débute dans l'administration de l'Education nationale à Paris. Passionnée de théâtre, elle suit un temps les cours de Marie Marquet de la Comédie-Française et débute au palais Garnier dans un petit rôle de *Rigoletto*.

Plusieurs metteurs en scène de renom (Robert Manuel, Jules Rosette, Jean Le Poulain, etc.) lui offrent divers rôles et bientôt la télévision, le cinéma font appel à son talent (*Borsalino, la Légion saute sur Kolwezi, la Reine blanche*, etc.).

D. B

### **MOUTTET Louis**

Gouverneur de la Martinique mort dans l'éruption de la montagne Pelée.

Venu de Fort-de-France à Saint-Pierre, avec plusieurs personnes de son entourage, afin d'examiner les mesures à prendre face à l'éruption volcanique, le gouverneur Mouttet s'y trouvait encore le 8 mai 1902 au matin lorsque s'est produite la «nuée ardente» qui a détruit la ville. Selon les dernières personnes à l'avoir vu, il était à ce moment-là dans une barque qui se dirigeait vers Le Prêcheur.

Par la suite, son nom a été au centre d'une violente polémique sous-tendue par des passions politiques. On l'a accusé d'avoir, suivant en cela des directives du ministre des Colonies, tout fait pour rassurer la population et la maintenir sur place, malgré les menaces du volcan. Ce faisant, il se serait agi de conserver, à la majorité gouvernementale, un siège très disputé, lors du 2° tour des élections législatives, qui devait avoir lieu le dimanche suivant.

Il est possible d'avoir maintenant une vue plus sereine de la situation et de considérer que le comportement du gouverneur a obéi à la logique. Certes on peut à postériori estimer qu'il a été un peu léger de fonder son action sur le seul avis d'une commission scientifique composée de professeurs de lycée et d'un pharmacien. Mais il faut dire à sa décharge que, même s'il avait pu s'appuyer sur les compétences des plus grands experts de l'époque en matière de volcans, il n'aurait sans doute pas agi différemment. En effet, on ne connaissait guère alors que des volcans émettant de la lave et les nuées ardentes de la montagne Pelée ont constitué, pour la communauté scientifique, un phénomène tout à fait nouveau.



Le gouverneur Mouttet.